

Gwennaëlle

Brue-Auriac (83)

Agricultrice. Production(s) : Raisins de Cuve, Vins

Racontez-nous votre installation :

Après plusieurs années en tant qu'ouvrière agricole et l'obtention d'un BTSA viti-oeno, je me suis installée progressivement depuis 2021 sur les commune de Bras et Seillons-Source d'Argens. Je vinifie les raisins que je produis et je commercialise à la bouteille dans un réseau de vente directe (AMAP, magasin de producteur) ainsi qu'aux cavistes, restaurateurs et à l'export. Je cultive aujourd'hui en agriculture biologique 4,5ha de vignes et 2ha de sainfoin-luzerne en rotation de culture.



Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?

N'étant pas issue du milieu agricole, j'ai fait face à deux principales difficultés. La première a été de trouver du foncier et la seconde de connaître l'ensemble des organismes et interlocuteurs avec qui j'allais devoir interagir et toutes les étapes et leur timing pour réussir mon installation.

Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?

En 2020, j'ai commencé un accompagnement en groupe (4 demi-journées sur un mois) avec l'ADEAR 84 dans le Vaucluse, j'étais alors salariée au sein d'une exploitation viticole dans ce département. Cela m'a permis d'élaborer un plan d'installation potentiel et adaptable à une opportunité de foncier, de connaître les différentes étapes pour tout faire dans le bon ordre.

J'ai ensuite réalisé un rendez-vous PPP avec la chambre d'agriculture 84 conjointement à l'ADEAR84.

Puis j'ai pu profiter de l'expérience de l'ADEAR afin de rechercher du foncier, leur conseil était de solliciter un à un les techniciens SAFER des territoires qui m'intéressaient. Cela a porté ses fruits puisque c'est de cette manière que j'ai été attributaire de mes premières vignes et que j'ai pu m'installer dans un premier temps avec le statut de cotisante solidaire. Ayant trouvé des terres dans le Var dont je suis originaire, j'ai recommencé la procédure DJA dans le Var, accompagnée individuellement par l'ADEAR 83 avec qui j'ai réalisé mon plan d'entreprise. Je poursuis cet accompagnement en leur confiant le suivi post-installation de ma DJA.

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?

Mon projet était de m'installer relativement progressivement en augmentant mes surfaces en empruntant le moins possible. Le but était également de valoriser un maximum mon travail à travers des circuits de vente courts. Sur ce système de valorisation et sur l'installation progressive, les ADEAR ont des outils et des conseils très performants. Par exemple, leur outil de plan d'entreprise créé en partenariat avec l'AFOCG est très puissant et je m'en sers toujours aujourd'hui en actualisant mon prévisionnel.

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

Sans l'ARDEAR et les ADEAR 83 et 84, il m'aurait été difficile de concevoir la création de mon exploitation d'une manière aussi robuste qu'elle l'est aujourd'hui.

En effet, ces organismes se basent sur les principes de l'agriculture paysanne, dont l'un des plus importants est de tendre vers une plus grande autonomie des fermes. Grâce à l'ADEAR et aux outils qu'ils déploient, j'ai pu créer un ferme progressivement, avec des investissements et des emprunts prudents, développer une diversité dans mon réseau de commercialisation permettant ainsi une forte valorisation de mon travail.

Tout cela m'a permis de survivre et surtout de me développer sereinement alors qu'en 5 ans d'installation j'ai fait face à la crise du prix des matériaux post-covid, aux conséquences de la guerre en Ukraine et même la montée d'une crise viticole qui nous frappe aussi en Provence.

Cette robustesse et cette résilience sont directement issues des conseils et de l'accompagnement de l'ADEAR et je remercie toutes les personnes qui travaillent au sein des ADEAR et s'engagent auprès des porteurs de projets pour rendre nos installations possibles, viables et heureuses.